



Saint Sauveur Gournet

Tél. 04 75 27 32 80

mairie@saintsauveurgournet.com

PETIT JOURNAL DE LA COMMUNE

EDITION PRINTEMPS -ETE
2022

Cueillette du tilleul à La Bâtie en 1963



Chers Salvatoriennes et Salvatoriens,
Dans cette édition du petit journal, les sujets abordés seront les suivants :

- Compte-rendu des conseils municipaux de mars, avril, mai et juin et des commissions.
- Points sur les projets.
- Infos diverses.

Bonne
lecture



Journal préparé par : Annie,
Marie France, Roseline et Eric

Chères toutes et Chers tous !

Voici l'édition estivale du petit journal, synonyme de travail intense pour certains, mais aussi du lancement des festivités !

Ces festivités qui nous ont tant manqué depuis presque trois ans et qui sont des moments de rencontres et d'échanges, indispensables au bien vivre et à la cohésion de notre village.

C'est donc avec beaucoup de joie et une impatience certaine, que je suis heureuse de vous annoncer que notre traditionnelle fête du 15 Août est bien programmée pour le... 15 Août ! Avec toute la prudence bien sûr que nous devons continuer à observer.

Vous retrouverez le programme de cette fin de journée et soirée dans cette édition. Nous comptons sur votre présence et toute l'équipe sera extrêmement heureuse de vous retrouver à cette occasion !

Tout comme nous avons été extrêmement heureux de vous retrouver lors de la fête du bassin, le 4 juin dernier, qui a lancé cette saison d'été. Ce fut une très belle édition, avec de douces retrouvailles très attendues ! Encore Merci à vous tous pour votre présence, merci également à toute l'équipe qui a tout installé et qui a fait de ce moment une réussite.

J'en profite également pour vous dire que nous organisons une réunion le 20 juillet à 19 :00 à la salle des fêtes pour préparer l'organisation de notre 15 Août, ce qui nous permettra d'être efficaces et de définir qui fait quoi : pose des luminaires, buvette, installation des tables, service du repas. Plus nous serons nombreux, plus ce sera facile et ce moment sera d'autant plus beau. Plus nombreux, on est plus fort ! On compte vraiment sur vous TOUS !

Cela m'amène également à vous dire que ces moments sont essentiels pour la vie de notre village. Nous avons besoin de nous parler, de nous rencontrer. Quoi de mieux que des moments conviviaux pour cela ?

Le comité des fêtes est en sommeil depuis un petit moment et l'équipe municipale a eu à cœur de maintenir notre fête votive pendant cette période (hors covid bien évidemment).

Néanmoins, ces moments doivent être l'affaire de tous et il me semble important que chacun d'entre nous puisse se saisir de ce sujet. Ce qui est également un moyen d'amener des idées nouvelles !

Aussi, nous organiserons à la rentrée un moment d'échange à ce sujet et pour ensemble sortir le comité des fêtes de son sommeil. La date n'est pas encore fixée, mais nous vous en ferons part au plus tôt.

Pour le reste des informations, vous trouverez dans cette édition un bon nombre d'informations concernant l'actualité municipale.

Les travaux de l'école devraient démarrer fin octobre, à cheval sur les vacances scolaires. Pendant ce court moment, nous prévoyons de déménager les écoliers dans la salle des fêtes. Concernant la mairie et la salle des fêtes, cela est prévu pour fin 2022 ou début 2023, le temps d'affiner le projet.

Quand à la chapelle de la Bâtie, nous avons enfin trouver un architecte pour prendre la relève de Thierry Poulain qui a brutalement cessé son activité. Le Chantier devrait démarrer au premier semestre 2023.

En attendant de vous retrouver avec impatience, prenez bien soin de vous !

Christelle RUYSSCHAERT

COMPTE RENDUS DES DELIBERATIONS

01/04 LE BUDGET :

1) LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021 :

Le conseil municipal décide d'affecter les résultats de clôture 2021 de la manière suivante

✓ INVESTISSEMENT :

Résultat de l'année 2021	+ 321 649.98 €
Résultat reporté de l'année 2020	- 54 713.89 €
Résultat cumulé à reporter en 2022	+ 266 936.09 €

✓ FONCTIONNEMENT :

Résultat de l'année 2021	+ 52 400.31€
Résultat reporté de l'année 2020	+ 88 026.61€
Résultat cumulé à reporter en 2022	+ 140 426.92€

Les membres du conseil approuvent le compte de gestion : Vote pour 8, 0 abstention

2) NOUVELLES BASES PREVISIONNELLES D'IMPOSITION POUR 2022.

Les taux votés pour la commune de Saint Sauveur Gouvernet restent inchangés depuis plusieurs années. Ils sont les suivants:

TFPB :(taxe foncière sur le bâti) :25.75 %

TFPNB : (taxe foncière sur le non bâti) : 87.36 %

CFE : (taxe sur les entreprises fixées sur la commune) 19.96% .Vote pour 10, 0 abstention

3) BUDGET DE L'EAU :

Vote pour 10, 0 abstention

Le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de procéder à l'arrêté de la gestion comptable 2021 du service de l'eau

Après lecture, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

APPROUVE LE COMPTE DE GESTION 2021 de monsieur le trésorier municipal en concordance avec le compte administratif 2021 du service de l'eau.

APPROUVE LE COMPTE ADMINISTRATIF 2021.

DECIDE D'AFECTER LES RESULTATS DE CLOTURE 2021 de la manière suivante :

✓ INVESTISSEMENT :

Résultat de l'année 2021	- 9 347.10 €
Résultat reporté de l'année 2020	+ 26 300.49 €
Résultat cumulé à reporter en 2022	16 953.39 €

✓ FONCTIONNEMENT :

Résultat de l'année 2021	- 35 683.94 €
Résultat reporté de l'année 2020	+ 82 937.90 €
Résultat cumulé à reporter en 2022	+ 47 253.96 €

13/05

Régularisation du taux de l'indemnité des adjoints (Rectificatif des indemnités des adjoints) vote pour 10, 0 abstention.

Renouvellement du contrat du poste de secrétariat de 4 h : vote pour 10, 0 abstention.

03/06

Modalité de publicité des actes pour la commune de moins de 3500 habitants. Les communes concernées pourront choisir par délibération, entre l'affichage, la publication sur papier ou la publication électronique. Le conseil municipal a choisi l'affichage sur tableau extérieur.

Vote : Pour à l'unanimité.

Commission d'appel d'offre et marchés de services sociaux et services spécifiques des collectivités territoriales: la commission examine les candidatures et les offres, elle élimine les offres non conformes, elle choisit l'offre économiquement la plus avantageuse, et attribue le marché,... Le maire et seulement trois membres du conseil municipal (Laurence Helmer, Marie France Bompard et Roseline Perrin) suffisent pour représenter et valider la commission.

Vote : Pour à l'unanimité.

INFOS DIVERSES

POINTS SUR LES TRAVAUX :

1) La chapelle de La Bâtie : l'architecte a annoncé par courrier qu'il mettait fin à son activité. Un autre architecte prend le relais. Le dossier restera valide. Les travaux seront reportés un peu plus tard.

2) L'école :

Après conseils auprès des architectes, concertations auprès les enseignantes et délibération du conseil du 22 juin, il a été décidé de réaliser les travaux suivants : démolition du mur afin d'agrandir l'espace classe, création de placards, remise de toute l'électricité aux normes, changement du faux plafond, remplacement de la porte arrière, ré-agréage du et pose d'un sol souple, peinture des murs et plafonds.

3) La Mairie : sera implantée à la salle des Tilleuls comprenant un bureau du maire, une salle de réunion, un local pour les archives, le secrétariat, petite cuisine, local de rangement. La réflexion est toujours en cours et se précise.

4) La salle des fêtes sera déplacée. Nous vous tiendrons informées (és) de l'évolution du projet.

FACTURE D'EAU

Nous avons tous reçu une lettre de relance pour le règlement de la facture d'eau (2^e facture d'octobre 2021). Il s'agit en fait d'un dysfonctionnement de la DGFP (Direction Générale des Finances Publiques) qui a engendré un retard des facturations et un envoi tardif « de lettre de relance » sans explication d'où nos questionnements.

La nouvelle réglementation, impose la DGFP à imprimer les factures d'eau et non plus la commune.

Pour ceux qui le désirent, la facture concernée est à votre disposition en mairie.

Merci de votre compréhension.

A PROPOS DE L'ECOLE

✓ Nouvelle DDEN (Délégue Départementale de l'Education Nationale) rattachée à l'école élémentaire de St Sauveur Gouvernet.

Marie Thé LEROY remplacera Paul CHAUVET (en poste depuis plus de 20 ans) en tant que délégué de l'Education nationale.

Quel est le rôle du DDEN ? Promouvoir les valeurs de laïcité et le service public d'éducation, préserver notre école de village. Il fait le lien entre les enseignants, les parents et la mairie. Il est au service des enfants et de l'école publique. Il est membre de droit au Conseil d'Ecole. Merci à Madame Leroy d'avoir accepté cette tâche.

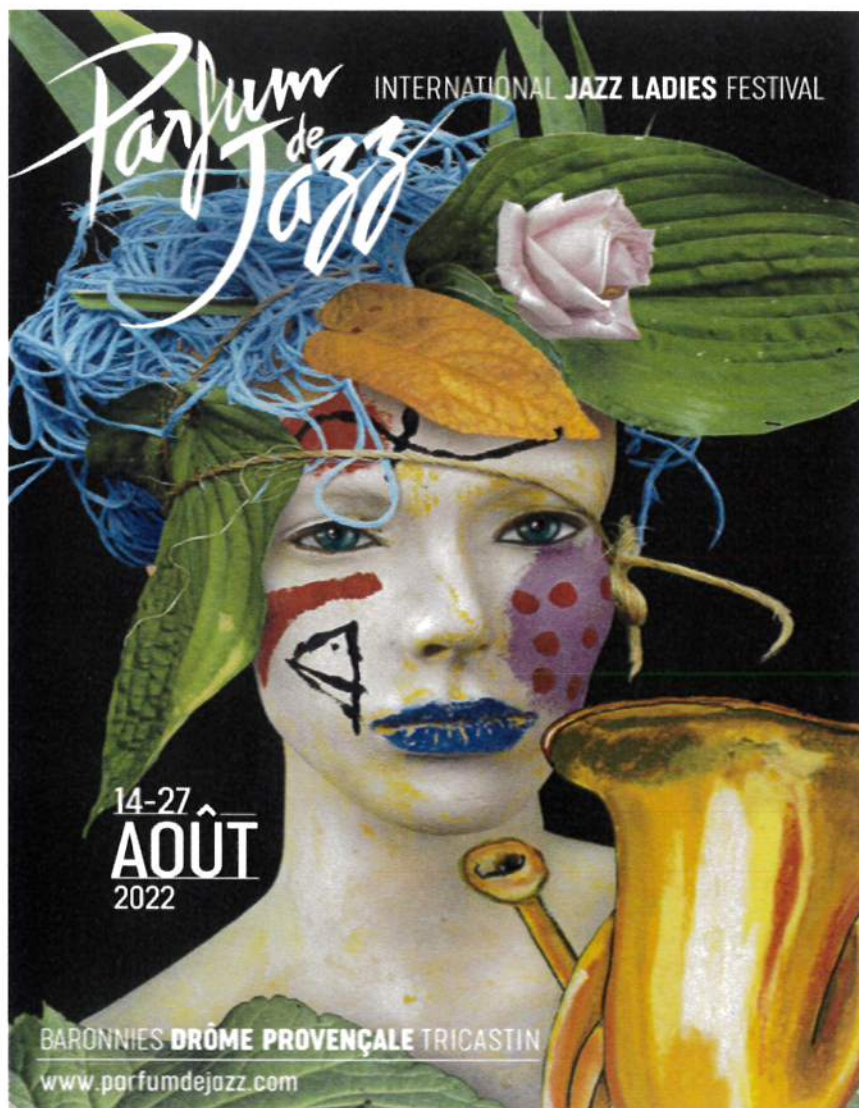
✓ L'année scolaire s'achève : la maîtresse de ST SAUVEUR Sandra Roux nous quitte. Parents et élèves l'appréciaient beaucoup. Nous lui souhaitons une belle poursuite dans son parcours d'enseignante. Bienvenue à la nouvelle maîtresse: Lise Coulom.

GRANDE NOUVELLE

Le médecin généraliste Marie Agnès Rabenilalana commencera son activité à la maison médicale de Sainte Jalle à compter du 01/08/2022.

Les visites à domicile seront assurées. Les horaires précis des consultations seront définis ultérieurement. A terme, il est prévu le redémarrage de la pro-pharmacie.

Un grand merci au docteur François Gross qui a assuré l'intérim pendant cette période difficile.



La Fête du 15 août aura bien lieu avec la présence annoncée du groupe Memory Box à 18h. Chacun s'en réjouit. Mais pour que cette fête soit réussie, il faut du monde. Merci aux personnes motivées de se faire connaître : nous avons besoin de vous quel que soit le temps dont vous disposez.

Une réunion préparatoire aux festivités se tiendra le **mercredi 20 juillet à 19 h.**

LE POLE SANITAIRE ET MEDICO-SOCIAL DU PAYS NYONSAIS BARONNIES

Extrait du rapport moral de l'Assemblée Générale du 26/04/2022 du PSMS
(Pôle sanitaire et médico-social du Pays Nyonsais Baronnie)
présenté par le Président Monsieur Ledésert.

Voici l'extrait :

...Il y a un an,

- Le CSI (Centre de soin Infirmier)

L'effectif infirmier du CSI était encore de 7 infirmières. Depuis, nous avons eu 2 démissions et 1 départ à la retraite auxquels se rajoute une infirmière en arrêt de longue maladie. Au final, il ne reste que 3 infirmières en CDI pour un peu moins de 3 employées à temps partiel. Elles bénéficient du renfort de 2 infirmières, l'une en CDD jusqu'à la mi-août, l'autre disponible quelques heures par semaine pour des remplacements ponctuels. Saluons leur implication car c'est bien grâce à elles que le CSI continue de tourner.

Mais l'une des infirmières sera à la retraite à l'automne prochain. Très concrètement, si nous n'arrivons pas à recruter au minimum, 2 infirmières d'ici juin, puis une troisième d'ici septembre, le CSI ne pourra plus fonctionner.

Ce sous-effectif, dû à l'absence de candidature, met en effet le CSI, et par voie de conséquence le PSMS en danger. Il pèse d'une part sur la qualité de vie au travail des infirmières actuellement en poste, et, avec seulement 3 infirmières, ce qui sera le cas en juillet, et, à fortiori 2 infirmières, nous ne pouvons pas assurer les tournées.

Ce sous-effectif, du fait de la baisse d'activité qu'il engendre, nous met également en grave difficulté financière.

- Le SSIAD (Service de Soins Infirmiers A Domicile) :

La situation est également critique. Nous sommes à à peine plus de la moitié des effectifs et nous n'avons plus de candidature depuis plusieurs mois.

Toutefois, la mobilisation de chacun d'entre vous (lettre publique adressée à nos autorités de tutelle et à nos financiers en septembre dernier) a porté ses fruits du côté de la formation. Une VAE (validation des acquis) collective pour faire reconnaître les compétences acquises dans le domaine du soin par des aides à domicile ou des agents hospitaliers est mise en place par le GRETA de l'Académie de Grenoble. Une petite dizaine de personnes devraient être concernées, issues de plusieurs structures de notre territoire dont le PSMS, l'hôpital de Nyons et l'ATRIR.

Nous travaillons également, toujours avec plusieurs partenaires et le soutien de la Région à la mise en place d'une formation d'Aide-soignante sur Nyons. Notre espoir est que si des

personnes habitant le territoire obtiennent le diplôme d'aide-soignante, elles pourront candidater.

- Le SAAD (Service d'Aide et d'Accompagnement A Domicile) :

Nous sommes de la même façon, confrontés à une absence de candidature, ce qui ne nous permet pas, pour l'instant de prévoir les remplacements de congés pour cet été.

Une campagne de valorisation des métiers d'aide à la personne à domicile a bien été lancée courant mars par le Département, des dispositifs de formation vont être mis en place en septembre lien avec Pôle emploi, les missions locales, le CFFPPA, mais force est de constater que les résultats tardent à venir.

Comme vous pouvez l'entendre, ce rapport moral a une tonalité pessimiste.

Il reflète cependant bien le sentiment partagé par les équipes et la direction. Malgré l'investissement de chacun depuis plusieurs mois (Remercions encore chacune des salariées des trois services et leurs collègues administratives ainsi que l'ensemble des cadres), nous avons l'impression que nous sommes dépassés par quelque chose qui nous dépasse : la crise de vocation, au niveau national, dans les métiers du soin et du service à la personne, accentué par le fait que nous sommes en zone rurale.

Ce sentiment est d'autant plus partagé que nombre de personnes travaillant au PSMS sont là depuis de nombreuses années, certaines depuis plus de 20 ans, voire 30 ans.

Les éléments positifs, comme la valorisation des salaires (en moyenne 12% actés depuis le 1^{er} octobre),le soutien des communes (augmentation de la participation financière de plus de 20%), les retours largement positifs des usagers et des patients se heurtent à des difficultés récurrentes : gel du tarif du département pour la 4^e année consécutive même si la prise en charge du financement des augmentations des salaires prévues par l'avenant 43 est assuré de façon indépendante, les conséquences de l'obligation vaccinale, l'absence de visibilité de la part de l'Assurance Maladie pour le financement dudit avenant 43 pour le CSI, mais surtout l'absence de candidature.

Alors que faire ? Chacun de nous souhaite, pour le territoire et pour ses habitants, que l'ensemble des services rendus par le PSMS puissent continuer, voire de se développer en proposant de nouvelles solutions de maintien à domicile et d'offre de soins ...

Philippe Ledésert, Président

Une nouvelle Assemblée Générale extraordinaire aura lieu le 6 juillet.



Entraide...



Au mois de février et mars, nous vous avons sollicités à participer à une collecte de vêtements chauds et produits d'hygiène au profit des Ukrainiens réfugiés durement touchés par la guerre. Vous avez été nombreux à répondre en apportant des cartons lors des deux permanences à la salle des fêtes.

Les colis ont été acheminés à La Rochette du Buis sous la responsabilité du docteur Thierry Blanc de St Auban. Ci-dessous, le petit mot qu'il nous fait parvenir.

Merci à tous les donateurs, à Laurence, Roseline, Marie-France, Catherine Teste et Roland Brunel pour la gestion et l'intendance de cette belle action !

Le 08/05/2022, Thierry Blanc a écrit :

Bonjour, suite à votre demande, en réponse à ce magnifique élan de solidarité, veuillez tout d'abord être tous remerciés. Je tenais à vous faire part du cheminement des dons : tout d'abord, tout s'est organisé en coordination avec Grignan, sa communauté Ukrainienne avec en premier lieu Serguei chef de cuisine de la ferme Chapouton, l'association SOULIDA et un confrère infirmier Antoine VERGIER avec qui s'est organisé le convoi principalement de matériel sanitaire médical parti début avril via Allemagne, Tchéquie, Pologne et frontière de l'Ukraine :Przemysl.

La plus grosse partie du stock emmené à la salle des fêtes de la Mairie de La Rochette du Buis a été transféré le 02/04/ par la société Bontoux à St Paul trois Châteaux, dans les locaux de l'association Partage pour un départ les jours suivants en Pologne. Dr BLANC.



Le tilleul en Baronnies



Le tilleul des Baronnies est un tilleul de qualité supérieure de la variété « *Tilia platyphyllos* » qui possède 2 à 5 fleurs par bractées. Il est d'une teneur en huile essentielle supérieure aux autres variétés, et on le trouve principalement dans les baronnies provençales qui a un environnement exceptionnel.

Un peu d'histoire

La culture du tilleul a débuté au début du 19^{ème} siècle suite à l'abandon d'autres cultures comme la culture du mûrier qui perd son attrait à la suite de la chute de la production de bombyx du mûrier, atteints par la maladie de la pébrine au début des années 1850. Les tilleuls sont présents partout en Drôme provençale, dans les champs, au bord des routes ou dans les cours des maisons. Il ne nécessite aucun traitement particulier. Il pousse au naturel en dehors de la cueillette durant laquelle les producteurs taillent les branches pour obtenir une floraison abondante l'année suivante, en façonnant l'arbre pour lui donner cet aspect « boule » très marquant dans le paysage des Baronnies.

Il y a deux ou trois décennies, « les ponts et chaussées » concédaient la récolte du tilleul aux enchères et généralement, c'étaient les petits paysans locaux qui recevaient l'autorisation d'exploiter quelques mètres linéaires de route près de leur ferme. C'était un complément de revenu fort utile pour cette population. Le tilleul se vendait dans des « bourras », morceau de tissu en toile de jute, de 2 m sur 2 qui sert à emballer le tilleul au moment de la récolte puis de la vente.

Documentations : office de tourisme de buis les Baronnies et Parc Naturel Régional des baronnies

La cueillette

Le tilleul se cueille entre la mi-juin et la mi-juillet suivant les endroits. Les fleurs doivent être bien ouvertes et odorantes, ce qui ne dure que 2 ou 3 jours! Elles sont séchées quelques jours à l'abri de la lumière et aérées plusieurs fois par jour jusqu'à ce qu'elles deviennent craquantes. Le tilleul était alors vendu à la célèbre foire du tilleul de Buis les Baronnies.

Cependant, les crises de production, à partir des années 1980, ont fait que de nombreux producteurs ont arrêté la cueillette : de plusieurs centaines de tonnes par an, la production de tilleul sec dépasse difficilement la quarantaine de tonnes aujourd'hui. La récolte du tilleul des Baronnies représente encore 75% de la production française de tilleul.

Depuis une décennie pourtant, les prix repartent à la hausse et de nouveaux cueilleurs s'intéressent à cette production et Parc Naturel Régional accompagne cette dynamique



**Les familles Bompard et Perrin
Cueillette à La Bâtie en 1963**

Les multiples vertus du tilleul

Les fleurs de tilleul sont réputées pour leurs vertus calmantes, fébrifuges (fait baisser la fièvre)

L'aubier, contenu dans le tronc, entre le bois dur et l'écorce, a des propriétés dépuratives et les bourgeons, une action détoxifiante et tranquillisante. Tous deux sont utilisés en phytothérapie.

Les jeunes feuilles de tilleul sont comestibles et peuvent être ajoutées dans les salades.

Séchées et broyées, elles donnent une farine riche en protéines qui fut utilisée lors de la seconde guerre mondiale.

Le miellat produit par les pucerons sur les feuilles en cas d'attaque ainsi que le nectar des fleurs sont excellents pour les abeilles.

Pour finir, sachez que dans la mythologie grecque ou romaine, le tilleul est un symbole d'amitié et de fidélité, comme illustre la légende de Philémon et Baucis (couple légendaire de l'amour conjugal)

Le Guêpier d'Europe

Nommé aussi Rollier d'Europe ou Chasseur d'Afrique

Espèce d'oiseaux de la famille des MEROPIDAE

Plus fréquent dans le Sud de la France, en Espagne, en Italie.

Les magnifiques couleurs de son plumage, nous font penser à un oiseau exotique.

Proche de la taille d'une grive, il mesure en moyenne 28cm pour une masse de 60 gr avec une envergure de 45 cm. Ses ailes pointues et en triangle, forment un excellent voilier et font de lui un grand chasseur en vol.



Comme son nom l'indique, il chasse de préférence les guêpes, les abeilles, les frelons,

Mais aussi bien d'autres insectes : mouches, libellules, papillons, sauterelles, cigales...qu'il chasse en plein vol.

Principaux prédateurs : la couleuvre et la belette.

Migration : Fin de l'été, ils entament un long et périlleux voyage, franchissent le Détroit de Gibraltar et survolent le Sahara pour prendre leurs quartiers d'hiver en Afrique de l'Ouest. Ils reviennent fin Avril, début Mai pour se reproduire.

C'est un des rares oiseaux à creuser son terrier pour nidifier.



Il choisit plutôt des berges sablonneuses des cors d'eau, ou des éboulis, et il creuse, grâce à son bec puissant, des tunnels d'1 à 2m de long.

La femelle y dépose 5 à 6 œufs qui seront couvés 19 à 26 jours, par les 2 parents.

Et à un mois, les petits vont commencer à prendre leur envol.

Il vit souvent en colonies, et en interaction entre eux. Ainsi, des guetteurs chantent et annoncent un danger, surveillent les lieux pour prévenir les parents et assistants qui nourrissent les petits, et protègent les terriers.

C'est un aménageur d'écosystèmes : Il permet d'améliorer la biodiversité en fournissant des habitats de nidifications pour d'autres espèces d'oiseaux.

Par contre, tous les nids qu'il creuse à chaque saison de reproductions, dans les falaises inclinées ou verticales, fragilisent ces lieux. Il devient en partie responsable d'effondrements.

C'est une espèce menacée et protégée.

Interdit de chasser le Guêpier et de le déranger lors des nidifications.

Cette espèce reste sensible aux dégâts des pesticides qui déciment leurs proies pour leur alimentation.

La destruction des talus, modification des sites de nidification ainsi que les dérangements humains, comptent parmi les facteurs supplémentaires qui impactent négativement les Guêpiers.



Vous n'étiez pas disponibles ou absents ... Voici quelques photos qui retracent l'ambiance de cette belle soirée conviviale.



Rien d'intéressant à picorer pour moi !



Coup de



« Les huit montagnes » de Paolo Cognetti



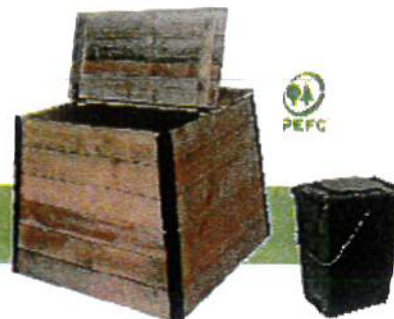
Pietro est un enfant de la ville. L'été de ses 11 ans, ses parents louent une maison à Grana, au cœur du val d'Aoste. Là-bas, il se lie d'amitié avec Bruno, un vacher de son âge.

Tous deux parcourent inlassablement les alpages. Dans cette nature sauvage, le garçon découvre également une autre facette de son père qui, d'habitude taciturne et colérique, devient attentionné et se révèle un montagnard passionné.

Vingt ans plus tard, le jeune homme reviendra à Grana pour y trouver refuge et tenter de se réconcilier avec son passé.

Hymne à l'amitié, histoire familiale, ce texte splendide nous fait aussi et surtout ressentir la force de la montagne, personnage à part entière, capable de bousculer des existences et de transformer des êtres.

Pour compléter : ce roman vient d'être adapté au cinéma dans un film franco-italo-belge intitulé « Le otto montagne » réalisé par Félix Van Groeningen et Charlotte Vanderneers et qui a reçu le prix du jury au festival de Cannes 2022. Il sortira en France en fin d'année.



COMMENT OBTENIR UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL ?

Offre valable dans la limite des stocks disponibles,
et réservée aux particuliers résidents sur le territoire de la CCBDP.

Retournez le coupon ci-dessous complété, accompagné :

- d'un justificatif de domicile : facture d'électricité, de gaz, d'eau ou de téléphone de moins d'un an, quittance de loyer ou titre de propriété, avis d'imposition ...
- de votre règlement de 30 €, en espèces ou par chèque (à l'ordre de RR COMPOSTEURS) à l'adresse suivante : **Communauté de communes des Baronnies en Drôme Provençale**
170, rue Ferdinand Fert - Les Laurons - CS 30005
26110 NYONS

A réception de ce dernier, la CCBDP vous retournera un bon de retrait indiquant le lieu de mise à disposition du composteur.

Une seule demande par foyer est acceptée.



INFORMATIONS PRODUITS

Contenance : 300 L

Hauteur : 750 mm

Largeur : 700 mm

Poids : 22 kg

Vendu en kit avec notice de montage
et guide de compostage + bioseau de 10 L

BON DE COMMANDE POUR UN KIT DE COMPOSTAGE

Communauté de communes en Drôme Provençale - 170, rue Ferdinand Fert - Les Laurons - CS 30005 - 26110 NYONS

T.04.75.26.34.37 - www.cc-bdp.fr - ccbdp@cc-bdp.fr

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL : COMMUNE :

TEL. : / / / / ADRESSE MAIL :

☐ Je joins un chèque de 30 € à l'ordre de RR COMPOSTEURS

DATE :

☐ Je paie 30 € en espèces sur place

SIGNATURE :

☐ Je joins un justificatif de domicile

Lundi 15 août 2022 **FÊTE DU VILLAGE**

PLACE DE LA MAIRIE



18h Jazz au village

Memory Box

(Festival Parfum de Jazz)



19h30 apéritif en musique



20h30 repas sur place

(20€/ - de 12 ans 15€)

Soupe au pistou - roti- dessert + vins



vers 22h Feu d'artifice

&

**Soirée endiablée en musique
avec le groupe Music Event Sound**

Réservation repas obligatoire (jusqu'au 12 août)

06 70 12 88 06 - 04 75 27 32 80

mairie@saintsauveurgou vernet.com

ET POUR COMMENCER LA VEILLE ! :

**Soirée repas concert au restaurant l'Orangé de Provence
dimanche 14 août à partir de 19h30 sur réservation :**

04 75 27 55 50

la carte grise à portée de clic !

DU NOUVEAU
pour mes démarches



Je fais mes démarches en ligne



Je gagne du temps

Je n'ai plus à me déplacer



demarches.interieur.gouv.fr
pour m'informer



PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE



MES DÉMARCHES
à portée de clic !

